



INSURANCE BROKERS ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION DES COURTIERS D'ASSURANCES DU CANADA

Communiqué : Secteur de l'assurance

Portage Mutual demeure un partenaire à part entière du Programme de promotion du courtier pour l'année 2019

Toronto, le 12 juin 2019 – L'Association des courtiers d'assurances du Canada (ACAC) est heureuse d'annoncer que la Portage la Prairie Mutual Insurance Company (Portage Mutual) a décidé de renouveler son soutien au Programme de promotion du courtier à titre de partenaire à part entière.

Le parrainage de Portage Mutual aidera à soutenir le Programme de promotion du courtier de l'ACAC qui repose sur une campagne de publicité lancée à l'échelle nationale dans le but de sensibiliser les clients à la valeur importante que les courtiers d'assurances leur apportent – choix, conseils et défense des intérêts. Avec un logo actualisé et la nouvelle plateforme « On se calme », la campagne de promotion du courtier donne un nouveau souffle à l'image de marque et met en lumière la valeur du réseau de courtage comme mode de distribution.

De plus, cet investissement aidera à la réalisation de plusieurs projets importants de l'ACAC, y compris les technologies novatrices, le perfectionnement professionnel et le plaidoyer auprès du gouvernement fédéral qui doit continuer d'insister sur le maintien de la séparation entre les activités des banques et des assureurs pour protéger les consommateurs et favoriser un marché juste et concurrentiel.

« Nous sommes fiers d'appuyer le Programme de promotion du courtier à titre de partenaire à part entière. L'ACAC continue de promouvoir efficacement les idéaux et les valeurs que les courtiers défendent lorsqu'ils travaillent avec leurs clients », indique John Mitchell, président et chef de la direction de Portage Mutual.

Le directeur général de l'ACAC, Peter Braid, ajoute : « Nous apprécions grandement le soutien continu de Portage Mutual. Le renouvellement de ce soutien financier vient confirmer un solide attachement au réseau de courtage et un engagement à répondre aux besoins des clients qui font appel à nos services. »

À propos de Portage Mutual Insurance

La Portage la Prairie Mutual Insurance Company (Portage Mutual) a été fondée en octobre 1884 sur la foi des principes de sécurité, d'intégrité, de travail assidu et de service à la clientèle personnalisé. En tant que société appartenant exclusivement à des intérêts canadiens, Portage Mutual fonde son succès sur l'honnêteté des services proposés aux titulaires de police et sur la réelle préoccupation des employés pour leur sécurité financière. Nous réussissons en offrant des prix raisonnables et des produits d'assurance souples, et en soutenant le travail de nos courtiers par la qualité exemplaire de notre service. Au sein de Portage Mutual, nous croyons qu'il est important de faire preuve d'intégrité. L'intégrité est une qualité aussi importante aujourd'hui qu'il y a 130 ans, et c'est sans doute ce qui explique pourquoi les clients de Portage Mutual sont aussi loyaux.

À propos de l'ACAC

L'Association des courtiers d'assurances du Canada, qui a été fondée en 1921, se veut le porte-voix national de plus de 38 000 courtiers en assurances de dommages, défendant à la fois les intérêts de ses membres et des consommateurs auprès du gouvernement du Canada. Le Programme de

promotion du courtier a été lancé en 1988 pour promouvoir la valeur unique et le professionnalisme du courtier d'assurances auprès des consommateurs, des assureurs et des gouvernements.

-30-

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Denys Bégin, directeur, Marketing et publicité
Association des courtiers d'assurances du Canada
416-367-1831, poste 160 ou dbegin@ibac.ca
www.ibac.ca